

Communauté de Communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 9 JUILLET 2021

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de Communes aux heures habituelles d'ouverture.

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 44 | Votants : 55 |
|--------------------------|---------------|--------------|

L'an deux mille vingt-et-un, le neuf juillet à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, dans la salle des fêtes de l'Espace « les Hermines » à PLUMERGAT.

Etaient présents : Annie AUDIC, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Jean-Luc FAUVEL à Karine BELLEC, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY, Katia SCULO à Pascal LE JEAN.

Absents excusés : Jean-Luc CHIFFOLEAU, Philippe LE FUR.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|--|--|------------------------------------|
| 2021DC075 | Désignation du Secrétaire de séance | Nommer Mme Odile ROSNARHO, Secrétaire de séance | Délibération adoptée à l'unanimité |
| 2018DC076 | Adoption du procès-verbal de la séance du 11 juin 2021 | Approuver le procès-verbal de la séance du 11 juin 2021. | Délibération adoptée à l'unanimité |

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 46 | Votants : 57 |
|--------------------------|---------------|--------------|

Etaient présents : Annie AUDIC, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Jean-Luc FAUVEL à Karine BELLEC, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, François LE COTILLEC

à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY, Katia SCULO à Pascal LE JEAN.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|--|---|---|
| 2021DC077 | Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du service du Syndicat de l'Eau du Morbihan pour l'année 2020 | <p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de prendre acte de la présentation du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable (Production et Transport) du Syndicat de l'Eau du Morbihan ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |
| 2021DC078 | Rapport annuel d'Activités 2019-2020 du Délégué (RAD) de l'Office de Tourisme Intercommunal | <p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de prendre acte des rapports d'activité 2019 et 2020 de la Société publique locale Auray Quiberon Carnac Tourisme, conformément au contrat de délégation de service public en date du 8 décembre 2018 ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |
| 2021DC079 | Validation du plan d'actions 2021 de la Destination Bretagne sud Golfe du Morbihan et du plan de financement correspondant | <p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de valider le plan d'actions 2021 et le plan de financement correspondant ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 45 | Votants : 55 |
|--------------------------|---------------|--------------|

Etaient présents : Annie AUDIC, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Léo LÉNAÏCK LE PORTHELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Jean-Luc FAUVEL à Karine BELLEC, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY, Katia SCULO à Pascal LE JEAN.

Absents excusés : Hélène CODA POIREY, Guy HERCEND.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|--|---|---|
| 2021DC080 | Multi-accueil d'Erdeven : Choix du concessionnaire et autorisation du Président à signer le contrat de concession pour la gestion de l'établissement d'accueil du jeune enfant d'une capacité de 20 places sur la Commune d'Erdeven | <p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approuver le choix de la société CRECHE ATTITUDE pour assurer, en tant que concessionnaire, la gestion de l'établissement d'accueil du jeune enfant d'une capacité de 20 places sur la Commune d'Erdeven, dont l'exploitation débutera à compter de la date indiquée dans le courrier de notification (fixée à titre prévisionnel au 1^{er} octobre 2021) après sa transmission au contrôle de légalité et pour une durée de 6 ans ; - d'approuver le contrat de concession du service public relatif à la gestion de l'établissement d'accueil du jeune enfant d'une capacité de 20 places sur la Commune d'Erdeven à conclure avec la société CRECHE ATTITUDE, et ses annexes, notamment l'annexe 4 « tableau de bord des engagements contractuels et compte d'exploitation prévisionnel » fixant la compensation annuelle globale à 154 846,14 € par an ; - d'accepter le montant de la redevance d'occupation du domaine public prévue dans le contrat de concession de service public (redevance d'occupation domaniale) fixé à 1 000 € par an ; - d'autoriser M. le Président ou son représentant M. le 1^{er} Vice-Président à signer le contrat de concession de service public relatif à la gestion de l'établissement d'accueil du jeune enfant d'une capacité de 20 places sur la commune d'Erdeven, et ses annexes, ainsi que toutes les pièces et actes y afférents, et à procéder à toutes formalités aux fins de son enregistrement et de sa notification. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 46 | Votants : 57 |
|--------------------------|---------------|--------------|

Etaients présents : Annie AUDIC, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoît LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Jean-Luc FAUVEL à Karine BELLEC, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY, Katia SCULO à Pascal LE JEAN.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|---|---|---|
| 2021DC081 | Multi-Accueil d'Erdeven : dénomination | DECIDE : - d'approuver le nom « Les grains de sables » pour baptiser le multi-accueil communautaire situé à Erdeven ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 45 | Votants : 56 |
|--------------------------|---------------|--------------|

Étaient présents : Annie AUDIC, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Jean-Luc FAUVEL à Karine BELLEC, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY, Katia SCULO à Pascal LE JEAN.

Absente excusée : Chantal MAHIEUX.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|---|---|---|
| 2021DC082 | Multi-Accueil d'ERDEVEN : contrat pour la mise en œuvre d'un service de production d'énergie photovoltaïque : signature de la convention avec Morbihan énergie | DECIDE / - d'autoriser la signature du contrat joint en annexe, pour la mise en œuvre d'un service de production d'énergie photovoltaïque de type « revente TOTALE » avec Morbihan Energies sur la couverture du multi-accueil communautaire sis à Erdeven, fixant les conditions et modalités de partenariat entre les deux collectivités, tant sur les plans techniques que financiers, en investissement et lors du fonctionnement, notamment la répartition des recettes et le montant de la redevance d'occupation du domaine public. - d'autoriser la signature de tout document y afférent. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 44 | Votants : 55 |
|--------------------------|---------------|--------------|

Étaient présents : Annie AUDIC, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Jean-Luc FAUVEL à Karine BELLEC, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY, Katia SCULO à Pascal LE JEAN.

Absents excusés : Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|--|---|---|
| 2021DC083 | Convention de délégation de service public relative à la gestion de trois aires d'accueil permanentes des gens du voyage et d'une aire de grands passages – Modification de contrat n°5 relatif à la modification du périmètre de la délégation suite à la mise à disposition d'un terrain provisoire sur la Commune de Brec'h | DECIDE : - d'autoriser M. le Président à signer l'avenant n°5 au contrat de délégation de service public en cours liant Auray Quiberon Terre Atlantique à l'Association Soliha Morbihan pour assurer, en qualité de délégataire, la gestion de trois aires d'accueil permanentes des gens du voyage et de deux aires d'accueil estival de grands passages du territoire dont une provisoire ; - d'approuver que le règlement relatif aux aires des gens du voyage s'applique à la nouvelle aire temporaire de Brec'h ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 46 | Votants : 57 |
|--------------------------|---------------|--------------|

Etaient présents : Annie AUDIC, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Jean-Luc FAUVEL à Karine BELLEC, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY, Katia SCULO à Pascal LE JEAN.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|---|---|---|
| 2021DC084 | Rapport annuel d'activités 2020 du délégataire (RAD) Soliha pour la gestion de l'accueil et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage de la Communauté de communes | DECIDE : - de prendre acte du rapport relatif à la gestion et l'entretien des trois aires d'accueil et d'une aire d'accueil estival des gens du voyage de la Communauté de communes pour l'année 2020 ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |
| 2021DC085 | Ajustement des aides communautaires en faveur de l'habitat | DECIDE : - d'adopter les modalités d'attribution modifiées des aides communautaires ci-jointes et relatives : - A la production du logement social, | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |

| | | | |
|--|--|---|--|
| | | <p>-Au règlement des garanties d'emprunts en faveur du logement social,</p> <p>- Au portage foncier,</p> <p>- Aux opérations en accession aidée,</p> <p>-A la cession du foncier communal à un opérateur (offre nouvelle logement locatif social),</p> <p>- A la réhabilitation et au conventionnement du parc locatif public ;</p> <p>- d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.</p> | |
|--|--|---|--|

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 44 | Votants : 55 |
|--------------------------|---------------|--------------|

L'an deux mille vingt-et-un, le neuf juillet à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, dans la salle des fêtes de l'Espace « les Hermines » à PLUMERGAT.

Etaients présents : Annie AUDIC, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Jean-Luc FAUVEL à Karine BELLEC, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY, Katia SCULO à Pascal LE JEAN.

Absents excusés : Olivier COJAN, Jean-Michel LASSALLE.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|--|--|---|
| 2021DC086 | Ajustement des aides communautaires en matière de recyclage immobilier | <p>DECIDE :</p> <p>- d'adopter les modalités d'attribution des aides communautaires au recyclage immobilier susvisées (et son annexe) et d'autoriser la signature des arrêtés de subvention du présent dispositif, ainsi que tout document y afférent ;</p> <p>- d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.</p> | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 43 | Votants : 52 |
|--------------------------|---------------|--------------|

Etaients présents : Annie AUDIC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Fabien LE PALLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY.

Absents excusés : Karine BELLEC, Jean-Luc FAUVEL, Pascal LE CALVE, Pascal LE JEAN, Katia SCULO.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|---|--|---|
| 2021DC087 | Convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain et mise à jour du tableau des emplois | DECIDE : - d'autoriser M. le Président à signer la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain ; - de créer un poste non permanent, à temps complet, de Chef(fe) de projet « Petites Villes de Demain », ouvert sur le cadre d'emplois des attachés territoriaux. Cet emploi de catégorie A sera pourvu par un agent contractuel à raison de 39h00 heures hebdomadaires, sur la base de l'article 3 II. de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. L'agent devra justifier d'une formation supérieure dans le domaine des politiques publiques d'aménagement du territoire, de l'habitat, de l'urbanisme, du développement local. Sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie A, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement. L'agent contractuel sera recruté pour une durée de 3 ans ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 44 | Votants : 54 |
|--------------------------|---------------|--------------|

Étaient présents : Annie AUDIC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY, Katia SCULO à Pascal LE JEAN.

Absents excusés : Karine BELLEC, Jean-Luc FAUVEL, Jean-Luc LE TALLEC.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|---|--|---|
| 2021DC088 | Avenant à la Convention pluriannuelle d'objectifs 2020-2022 avec l'Agence locale de l'Energie de Bretagne Sud (ALOEN) | DECIDE : - d'autoriser la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens 2020-2022 et de fixer le montant de la subvention 2021 à 126 500 € ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 43 | Votants : 54 |
|--------------------------|---------------|--------------|

Étaient présents : Annie AUDIC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY, Katia SCULO à Pascal LE JEAN.

Absents excusés : Karine BELLEC, Jean-Luc FAUVEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Christelle JAFFRE-DANET

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|--|---|---|
| 2021DC089 | Convention Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique (SARE) 2021 | DECIDE : - d'autoriser M. le Président à signer la convention SARE portant sur l'année 2021 ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 44 | Votants : 54 |
|--------------------------|---------------|--------------|

Étaient présents : Annie AUDIC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY, Katia SCULO à Pascal LE JEAN.

Absents excusés : Karine BELLEC, Jean-Luc FAUVEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|--|--|---|
| 2021DC090 | Désignation des représentants d'Auray Quiberon Terre Atlantique au Groupement d'Intérêt Public Observatoire de l'Environnement en Bretagne | DECIDE : -de désigner Mme Aurélie RIO, en tant que représentante titulaire et Mme Annie AUDIC, en tant que suppléante d'Auray Quiberon Terre Atlantique au sein du 3e collège « Collectivités, groupements de collectivités territoriales et autres structures » du Conseil d'administration ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 45 | Votants : 55 |
|--------------------------|---------------|--------------|

Étaient présents : Annie AUDIC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY, Katia SCULO à Pascal LE JEAN.

Absents excusés : Karine BELLEC, Jean-Luc FAUVEL

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|--|--|---|
| 2021DC091 | Contrat de concession du service public D'assainissement collectif – Modification de contrat n°1 | DECIDE : - d'approuver les termes du projet de modification n°1 au contrat de concession du service public d'assainissement collectif ; - d'autoriser M. le Président à signer l'avenant à intervenir ainsi que tout document y afférent. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 44 | Votants : 54 |
|--------------------------|---------------|--------------|

Étaient présents : Annie AUDIC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY, Katia SCULO à Pascal LE JEAN.

Absents excusés : Karine BELLEC, Jean-Luc FAUVEL, Jean-Michel LASSALLE.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|---|--|---|
| 2021DC092 | Approbation des créances irrécouvrables | DECIDE : - d'approuver les admissions en non-valeur et en créances éteintes conformément au tableau ci-dessous : - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |

| | Admissions en non-valeur (6541) | Créances éteintes (6542) |
|---|---------------------------------|--------------------------|
| BUDGET PRINCIPAL (60000) | 12 785,64 € | 5 842,10 € |
| BUDGET ANNEXE SPANC (60006) | 1 581,39 € | 224,40 € |
| BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (60005) | 3 422,74 € | |

| | | | |
|-----------|--|---|---|
| 2021DC093 | Attribution d'un fonds de concours au profit de la Commune de Camors | DECIDE : - d'autoriser le versement d'un fonds de concours à hauteur de 150 000 € à la Commune de Camors pour le projet de construction d'un restaurant scolaire et réhabilitation des locaux existants ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |
|-----------|--|---|---|

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 45 | Votants : 56 |
|--------------------------|---------------|--------------|

Étaient présents : Annie AUDIC, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Chantal LE BIHAN-LE PIOUSSE, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Lénéaïck LE PORTHELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoit LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Jean-Luc FAUVEL à Karine BELLEC, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY, Katia SCULO à Pascal LE JEAN.

Absent excusé : Jean-Michel LASSALLE.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|---|--|---|
| 2021DC094 | Attribution d'un fonds de soutien à l'investissement des itinéraires cyclables pour la Commune de Landévant | DECIDE : - d'autoriser le versement, sous la forme d'un fonds de concours, d'un fonds de soutien à l'investissement des itinéraires cyclables à hauteur de 23 391,64 euros à la Commune de Landévant ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |
| 2021DC095 | Dispositif d'accueil des apprentis | DECIDE : - de recourir au contrat d'apprentissage : ce dispositif concerne tous les services, le nombre maximum simultané d'apprentis est fixé à 3 pour la collectivité ; - d'autoriser l'autorité territoriale à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'apprentis et d'inscrire les crédits budgétaires nécessaires ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |
| 2021DC096 | Mise à jour du tableau des emplois | DECIDE : - de créer un emploi de la manière suivante : - qu'en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires, d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel dans les conditions fixées à l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ; | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |

| | | - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. | | |
|-------------|--|---|---|------------------|
| Nb de poste | Emploi | Grades | | Date de création |
| 1 | Instructeur (-trice) du droit des sols | Rédacteur Rédacteur ppl 2 ^{ème} classe Rédacteur pp 1 ^{ère} classe (catégorie B) | Technicien Technicien ppl 2 ^{ème} classe Technicien ppl 1 ^{ère} classe (catégorie B) | 19/07/2021 |

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 44 | Votants : 55 |
|--------------------------|---------------|--------------|

L'an deux mille vingt-et-un, le neuf juillet à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, dans la salle des fêtes de l'Espace « les Hermines » à PLUMERGAT.

Étaient présents : Annie AUDIC, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Lénéaïck LE PORTHELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoît LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Jean-Luc FAUVEL à Karine BELLEC, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY, Katia SCULO à Pascal LE JEAN.

Absents excusés : Jean-Michel LASSALLE, Franck VALLEIN.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|---|---|---|
| 2021DC097 | Signature d'un protocole d'engagement avec l'Etat pour un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) | DECIDE : - d'engager avec l'Etat l'élaboration d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique ci-joint ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |

| | | |
|--------------------------|---------------|--------------|
| Membres en exercice : 57 | Présents : 43 | Votants : 53 |
|--------------------------|---------------|--------------|

L'an deux mille vingt-et-un, le neuf juillet à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, dans la salle des fêtes de l'Espace « les Hermines » à PLUMERGAT.

Étaient présents : Annie AUDIC, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Dominique DE WIT, Valérie DIARD-MARTIN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Gildas GOUARIN, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Lénéaïck LE PORTHELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Benoît LE ROL, Jean-Luc LE TALLEC, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Dominique OLLIVIER-FRANKEL, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, François SERMIER, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Julien BASTIDE à Claire MASSON, Stéphanie DOYEN à Michel LE RAY, Jean-Luc FAUVEL à Karine BELLEC, Bruno GOASMAT à Dominique DE WIT, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Sylvie OLLIVIER à Diane HINGRAY, Katia SCULO à Pascal LE JEAN.

Absents excusés : Jean-Michel LASSALLE, Sophie LEMOULINIER, Patrick LE ROUX, Franck VALLEIN.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision N° | Titre | Objet | Vote |
|-------------|--|--|---|
| 2021DC098 | Motion de soutien au Centre Hospitalier Bretagne Atlantique (CHBA) | DECIDE : d'exprimer sa position au travers de la motion suivante : les élus communautaires d'Auray Quiberon Terre Atlantique souhaitent apporter leur soutien à la demande d'investissements et d'appui des pouvoirs publics régionaux (ARS) et nationaux (CNIS) pour la mise en œuvre du projet de transformation de l'offre de soins du territoire de santé n°4; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. | <i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> |